

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019



République Française
Département
Sarthe

Compte-Rendu des délibérations de la commune du Grand-Lucé séance du 3 Avril 2019

L' an deux mil dix neuf et le trois Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire.

Présents : M. DUPUIS Pascal, Maire, Mmes : CHARTIER Sylvie, GALLOT Cécile, MERCIER Nadine, PAPILLON Madeleine, ROLLAND Nelly, TRIBALLIER Marie-Thérèse, MM : BREBION Patrice, CROISEAU Gérard, GUET Patrick, LEONARD Jérôme, MUÑAR Michaël, ROBIL Jarno

Absent(s) : Mmes : RACINE Nicole, THIBOUS-SZPIRGLAS Françoise, M. DESOEUVRE Joël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme OSTER Béatrice à Mme PAPILLON Madeleine, MM : BARRIER Alain à M. DUPUIS Pascal, PLOUSEAU François à M. LEONARD Jérôme

Mme GALLOT Cécile a été élu(e) secrétaire

Arrivée de Mme CHARTIER Sylvie à 20 h 58

Nombre de membres

- En exercice : 19
- Présents : 13

Date de la convocation : 27 Mars 2019

Date d'affichage : 27 Mars 2019

SOMMAIRE

- **APPROBATION COMPTE RENDU DU 22 MARS 2019**
- **ACQUISITION PARCELLE D406 - CONSORTS DENEU**
- **VOTE DES TAUX 2019**
- **VOTE BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE**
- **MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Réf : 2019-034 - Objet : **APPROBATION COMPTE RENDU DU 22 MARS 2019**

Les membres du conseil municipal adoptent le compte-rendu du 22 mars 2019 adressé par mail le 27 mars 2019.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019

Réf : 2019-035 - Objet : ACQUISITION PARCELLE D406 - CONSORTS DENEU

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier des Consorts DENEU qui possèdent un terrain nu chemin des vaumarquets, cadastré D 406 d'une superficie de 1 a 25 ca, terrain qu'ils souhaitent céder à la commune.

Le prix de vente forfaitaire de ce terrain est proposé à 150 €, hors frais notariés.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'acquérir le terrain cadastré D406 d'une superficie de 1 a 25 ca pour la somme forfaitaire hors frais notariés de 150 €,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer l'acte de vente et tout autre document afférent à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

XXXXXXXXXX

Réf : 2019-036 - Objet : VOTE DES TAUX 2019

EXPOSÉ DES MOTIFS

M. le Maire expose ce qui suit :

- le produit fiscal résulte de l'application de taux aux bases nettes d'imposition, lesquelles évoluent, en principe, chaque année en raison de la croissance de la matière imposable et de l'incidence de mesures législatives :
- le produit des rôles généraux à l'équilibre du budget primitif 2019 est estimé à 750 811 € ;
- les bases d'imposition prévisionnelles sont estimées, dans l'attente de la détermination des bases par la Direction des Finances Publiques, pour le calcul du produit fiscal à inscrire au budget primitif 2019.

Il est proposé, dans le cadre de la neutralisation fiscale, d'appliquer les taux suivants pour atteindre ce produit.

2019	BASES ESTIMEES 2019	TAUX 2018 PROPOSES	PRODUIT FIS 2
Taxe d'habitation	1 582 000 €	22,31 %	352 944 €
Taxe foncière sur foncier bâti	1 446 000 €	23,70 %	342702 €
Taxe foncière sur foncier non bâti	117 900 €	46,79 %	55 165 €
			TOTAL 750 811 €

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019

- **DÉCIDE** de conserver les taux appliqués en 2018 ;

- Les taux de fiscalité directe sont donc les suivants pour 2019 :

* Taxe d'habitation :	22,31 %
* Taxe foncière sur foncier bâti :	23,70 %
* Taxe foncière sur non foncier non bâti :	46,79 %

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2019-037 - Objet : VOTE BUDGET PRIMITIF 2019 - COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **A PROCÉDÉ** au vote du budget primitif 2019 pour la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES
2 243 464,58 €	1 925 301,00 €
	Excédent 2018
	318 163,58 €
TOTAL DEPENSES : 2 243 464,58 €	TOTAL RECETTES : 2 243 464,58 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES REELLES	RECETTES REELLES
635 411,18 €	1 125 680,29 €
DEFICIT ANNEE ANTERIEURE	
570 058,35 €	
RESTES A REALISER 2018	RESTES A REALISER 2018
210 860,38 €	290 649,62 €
TOTAL DEPENSES : 1 416 329,91 €	TOTAL RECETTES : 1 416 329,91 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019

Réf : 2019-038 - Objet : MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Du fait de la suppression de démarches en mairie (carte identité, carte grise, inscription liste électorale....), un registre relatif à la fréquentation du public ainsi que la nature des demandes a été effectué sur la période de septembre 2017 à janvier 2019.

Situation actuelle des horaires d'ouverture de la mairie

LUNDI	9h - 12h	14h-17h
MARDI	9h - 12h	14h-17h
MERCREDI	9h - 12h	14h-17h
JEUDI	9h - 12h	Fermé
VENDREDI	9h - 12h	14h-17h
SAMEDI	9h - 12h	

Proposition modification des horaires d'ouverture de la mairie

LUNDI	9h - 12h	14h-17h
MARDI	9h - 12h	14h-17h
MERCREDI	9h - 12h	14h-17h
JEUDI	9h - 12h	14h-18h
VENDREDI	9h - 12h	14h-17h
SAMEDI		1er samedi du mois

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'appliquer la modification des horaires d'ouverture de la mairie proposée ci-dessus à compter du mois de mai 2019.

A la majorité (pour : 14 contre : 2 abstentions : 0)

INFORMATIONS

a - Chemin de la Chevré

M. LEDRU souhaite que la commune lui cède le chemin rural qui passe au milieu de ses terres et sur lequel il a construit un hangar.

Le Conseil Municipal charge M. le maire de le rencontrer afin de lui proposer un échange.

b - Chemin du Gué

Sylvie CHARTIER évoque les sentiers de randonnées et notamment le GL1 qui passe au pont romain.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019

Ce parcours ayant plus de 40 % de goudron, il a été révisé pour diminuer la surface d'enrobé en passant par les Gautries.

Il y a en effet un chemin communal qui permettrait ce passage en prolongement du chemin de la Gautrie.

Cette portion de chemin étant situé sur la commune de St Vincent du Lorouer, le maire a accepté ainsi que le locataire qui habite à cet endroit à condition que les employés communaux se chargent de l'entretien.

Le panneau de randonnées installé sur le parking de la salle polyvalente ne sera pas modifié. Une petite pancarte sera rajoutée en indiquant la variante du GL1.

Une nouvelle fiche sera donc effectuée par le comité départemental des randonnées intégrant cette modification de parcours.

c - Chemin de la Perdrière

Il s'agit d'un chemin privé avec droit de passage utilisé par de multiples propriétaires.

Certains propriétaires souhaitent que la commune achète ce chemin mais un seul propriétaire n'est pas d'accord.

Il ne peut donc être donné suite à cette affaire dans l'immédiat.

d - Rallye routier Motos

Jarno ROBIL fait part du rallye routier motos qui se déroulera les 27 et 28 avril 2019 et traversera la commune.

e - Animations (Patrice BREBION)

* La fête de la musique aura lieu le vendredi 21 juin 2019

* Une visite aux lampions commentée des rues du Grand-Lucé organisée par le Pays de la Vallée du Loir aura lieu le 14 août 2019

* La foire de printemps aura lieu le mercredi 1er mai 2019

f - Challenge inter-associations (Sylvie CHARTIER)

Peu de réponses des associations

Pas d'équipe d'élus

Maintien ou annulation de l'animation ?

Date d'inauguration du gymnase à fixer

Une plateforme a été installée derrière la déchetterie ainsi que le passage pour la randonnée créé.

g - CINEAMBUL (Marie-Thérèse TRIBALLIER)

La côtisation pour 2019 passe de 0,20 € par habitant à 0,25 €. Il est constaté que la commune du Grand-Lucé paie une côtisation et accueille les écoles des communes avoisinantes gratuitement pour les séances de cinéma ainsi que des personnes hors communes.

Une demande de subvention sera faite aux conseillers municipaux des communes concernées.

h - Bibliothèque (Nadine MERCIER)

La bibliothèque fête cette année ses 20 ans d'existence. Voir pour une date de cérémonie

Projet de médiathèque : les plis pour le choix du maître d'oeuvre sont en cour d'analyse.

i - Elections Européennes

Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Un tableau pour les tenues des bureaux de vote sera envoyé à chaque conseiller municipal afin qu'il se positionne.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019

j - Prochaines réunions du Conseil Municipal

- 15 mai
- 19 juin

QUESTIONS DES CONSEILLERS

a - Gérard CROISEAU

Le ménage des toilettes de la salle de musique pourrait-il être effectué par un employé communal car les élèves de l'école de musique y ont également accès ?

Réponse : oui

b - Sylvie CHARTIER

Il faudrait prévoir des panneaux de signalisation pour indiquer des différentes salles du complexe sportif.

La séance est levée à 23:15